

RÉGLEMENT DE L'OFFRE 1 ACHETÉ LE 2EME A – 50%

Comment bénéficier de l'offre de rentrée Cdiscount :
50% remboursé en bon d'achat sur l'achat de votre 2ème produit Electroménager

I. Description de l'offre

Pour tout achat entre 02 janvier 2013 - 10h et le 08 janvier 2013 - 10h de deux (2) produits ou plus porteurs de l'offre dans le rayon Electroménager , du site www.cdiscount.com (hors produits Marketplace), Cdiscount.com vous offre le remboursement de 50% du montant de l'article le moins cher porteur de l'offre, , sous forme d'un bon d'achat.

La base de calcul du montant remboursé est égale à 50% de la valeur du produit porteur de l'offre le moins cher de votre commande, hors frais de port, extension de garantie, assurance, frais éventuels liés au paiement de la commande.

Dans l'hypothèse où vous auriez acheté plusieurs exemplaires du produit éligible le moins cher de votre commande, le calcul du montant du bon d'achat sera effectué sur le prix unitaire du produit.

II. Conditions d'éligibilité

1. Cette offre est réservée à toute personne physique majeure agissant à titre personnel en qualité de consommateur auprès de la société Cdiscount et résidant en France métropolitaine (Corse comprise).
2. Cette offre est valable uniquement pour l'achat de deux (2) produits ou plus porteurs de l'offre reconnaissables :
 - sur le site www.cdiscount.com , à l'aide d'une pastille intégrée au visuel du produit (voir ci-dessous) ;
3. L'achat de produits éligibles à l'offre devra être réalisé exclusivement sur le site de vente en ligne www.cdiscount.com entre le 02 janvier 2013 - 10h et le 08 janvier 2013- 10h, et au cours d'une même commande.
4. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours à l'exception des offres listées ci - dessous sur la période :
 - ✓ Opération NESPRESSO TRADE NOEL 2012 du 26/10/2012 au 20/01/2013
 - ✓ ODR 30€ Remboursé pour l'achat d'une machine TASSIMO BOSCH modèle T55, T40, T42 ou JOY du 01/08/2012 au 31/01/2013
 - ✓ Offre Satisfait au remboursé VITALIGHT pour l'achat d'un produit GoLite Blu ou Eveil Lumière Philips du 01/09/2012 au 31/08/2013
 - ✓ Offre Braun Cruzer du 15/09/2012 au 15/01/2013
 - ✓ Offre de Noel De'Longhi , Du 17 novembre 2012 au 12 janvier 2013, jusqu'à 150€* pour l'achat d'une machine expresso avec broyeur De'Longhi
 - ✓ ODR Philips LUMEA, du 15/11/2012 au 15/02/2013, 50€ remboursés
 - ✓ ODR Fers AZUR Philips, 15€ remboursés du 15/11/2012 au 31/01/2013
 - ✓ ODR Perfect Care Philips, jusqu'à 40€ remboursés du 15/11/2012 au 31/01/2013
 - ✓ Offre SodaStream Fizz 15€ remboursés du 17/11/2012 au 19/01/2013
 - ✓ Offre Satisfait ou remboursé ORAL-B « défi 30 jours » du 15/10/2012 au 31/01/2013
 - ✓ ODR Cuit Vapeur Philips 10^e remboursés du 15/11/2012 au 31/01/2013

- ✓ ODR Senseo, jusqu'à 50^e remboursés pour l'achat d'une machine et de 2 paquets de café Senseo du 24/10/2012 au 09/01/2013
- 5. Toute demande de remboursement effectuée par un autre moyen que celui indiqué ci-dessous sera considérée comme nulle.
- 6. L'obtention du bon d'achat est subordonnée au respect des présentes conditions, notamment des modalités de participation à l'offre de remboursement indiquées ci-dessous.
- 7. Pour les acheteurs ayant commandé les produits éligibles à l'offre sur le site www.cdiscount.com, le bon d'achat sera définitivement acquis une fois la durée légale du droit de rétractation révolue, soit au 8^{ème} jour franc suivant la date de livraison des produits (la date de livraison indiquée à Cdiscount par le transporteur faisant foi). Dans l'hypothèse où les produits commandés éligibles à l'offre seraient livrés en plusieurs colis, le bon d'achat ne sera définitivement acquis par l'acheteur qu'une fois la durée légale du droit de rétractation relative aux produits contenus dans le dernier colis révolue.

L'obtention du bon d'achat étant liée à l'achat au minimum de deux produits éligibles à l'offre dans le Rayon ELECTROMENAGER, l'acheteur qui, en se rétractant, ne conserverait qu'un seul produit éligible à l'offre, perdrait le bénéfice de son bon d'achat. Lorsque l'acheteur qui a commandé plusieurs produits éligibles à l'offre se rétracte sur certains de ces produits mais conserve 2 ou plusieurs produits éligibles, le calcul du montant du bon d'achat sera effectué sur le montant du produit éligible le moins cher conservé par le client.

- 8. Les produits vendus dans notre espace Déstockage ainsi que les produits vendus sur notre Marketplace « C le marché » ne sont pas éligibles à la présente offre.

III. Modalités de participation à l'offre de remboursement

Étape 1 : Achetez un produit porteur de l'offre « 1 acheté, le 2ème à -50% Electroménager » sur le site de vente en ligne www.cdiscount.com ou dans le magasin Cdiscount du Bouscat ou de Paris entre 02 janvier 2013 - 10h et le 08 janvier 2013- uniquement.

Étape 2 : Entre le 20 janvier 2013 et le 18 février 2013 connectez-vous sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount et saisissez directement votre demande de participation à l'offre « 1 acheté, le 2ème à -50% Electroménager » ». La saisie des informations nécessaires à l'enregistrement de votre participation sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount est obligatoire pour bénéficier de l'offre. Toute demande effectuée par un autre moyen sera considérée comme nulle. ATTENTION l'adresse email utilisée pour l'inscription sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount doit être la même que celle utilisée pour la commande des produits éligibles à l'offre sur le site www.cdiscount.com (cette adresse email est indiquée sur la facture de votre commande) ou que celle indiquée sur le bulletin de participation à l'offre pour les produits éligibles achetés en magasin.

Étape 3 : A compter du jour de la saisie de votre dossier de participation sur www.atelierpromo.com/cdiscount et au plus tard 72H après la saisie du dossier (jours ouvrés – cachet de La Poste faisant foi), renvoyez sous enveloppe suffisamment affranchie à AtelierPromo.com – Opération W068 – 8 rue Petit – 92110 CLICHY, les éléments suivants :

- copie de votre facture d'achat Cdiscount imprimable à partir de votre espace client sur www.cdiscount.com (seule une facture d'achat sera acceptée. La confirmation de commande n'est pas une facture d'achat).
- L'original des codes barre à 12 ou 13 chiffres (EAN) des produits concernés par l'offre (à découper sur l'emballage des produits éligibles). Exceptionnellement la copie des codes-barres est acceptée pour les produits concernés par les offres de remboursement indiquées dans le 4eme paragraphe (I. 4.).
- Copie du dossier de participation imprimé ou recopié sur papier libre après validation de votre saisie d'informations sur www.atelierpromo.com/cdiscount faisant apparaître impérativement votre numéro de dossier et l'ensemble des informations nécessaires au traitement de votre demande.

Étape 4 : Après réception et traitement par le centre de gestion de votre dossier, vous recevrez par e-mail une confirmation de la validité de votre dossier, sous réserve que celui-ci respecte les présentes conditions d'éligibilité de l'offre et modalités de participation.

Toute demande illisible, incomplète, manifestement frauduleuse, ne respectant pas les conditions ou les modalités de participation de l'offre ou envoyée après le 21 février 2013 minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considérée comme nulle et sera définitivement rejetée. Aucun document envoyé ne sera restitué. Les correspondances de tout ordre jointes avec le dossier de participation ne sont pas lues. Aucune réponse ne leur sera apportée. Le site cdiscount.com et l'Atelier Promo ne sauraient être tenus responsables de la non réception de demandes du fait de problèmes indépendants de leur volonté (grève des postes, mauvaise distribution, mauvais adressage, défaut de connexion internet du participant, ...).

Les informations obtenues sont nécessaires au traitement de votre demande de participation à la présente offre promotionnelle. Après traitement par l'Atelier Promo dans le stricte cadre de la participation à cette offre, ces données ne seront pas réutilisées. Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978 « Informations et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant exerçable en écrivant à : AtelierPromo.com – Opération W068 – 8 rue Petit – 92110 CLICHY.

Il est possible de contacter le centre de gestion par e-mail à l'adresse suivante : cdiscount@atelierpromo.com ou par téléphone au **01.76.71.06.03** (appel non surtaxé). Toute demande devra indiquer le libellé de l'offre pour laquelle la correspondance est effectuée et le numéro de dossier délivré après saisie des informations nécessaires au traitement de toute participation sur www.atelierpromo.com/cdiscount. Toute réclamation devra être accompagnée d'une copie des preuves d'achat envoyées.

IV. Modalités du remboursement des frais inhérents à la participation

Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte si elle est formulée plus de 30 jours après la date de clôture de l'opération commerciale.

Les demandes de remboursement des frais de connexion, dans la limite d'une demande par client (même nom et même adresse) pour toute la durée de l'opération commerciale et du timbre utilisé pour cette demande (remboursement sur la base du tarif lent en vigueur, à raison d'un timbre par enveloppe), devront être adressées, par écrit, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les demandes de remboursement de frais préciseront obligatoirement le jour et l'heure de la connexion.

Le remboursement des frais de connexion est fait sur la base d'une connexion de 3 minutes à 0,22 euros TTC par minute en heure pleine soit 0,66 euros TTC ou 0,12 euros par minute en heure creuse soit 0,36 euros TTC.

Ce montant correspond à 3 minutes de connexion en communication téléphonique locale, temps qui est supérieur au temps suffisant pour :

- L'inscription sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount

- L'impression du présent règlement
- La prise de connaissance des conditions d'éligibilité et des modalités de participation de l'offre de remboursement

Pour obtenir ce remboursement, il suffit d'en faire la demande écrite par courrier postal à l'adresse de l'offre de remboursement :

Cdiscount.com

« 1 acheté le 2^{ème} à -50% sur le rayon électroménager »

120-126 Quai de Bacalan CS 11584

33067 Bordeaux Cedex

En joignant obligatoirement l'intégralité des pièces suivantes :

- La photocopie d'un justificatif d'identité ;
- Un justificatif de domicile en France ;
- Une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique faisant apparaître la date, l'heure et la durée de la communication ;
- Un RIB ou RIP.

Les photocopies seront remboursées sur simple demande jointe à la demande de remboursement des frais de connexion, sur la base de 0,05 € par photocopie.

Les abonnements aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi que le matériel Electroménager (ordinateur, modem, câbles, etc.) ne sont pas remboursés, les demandeurs déclarant en avoir déjà la disposition pour leur usage.

Les demandeurs utilisant des fournisseurs d'accès intégrant gratuitement les connexions téléphoniques ne sont par nature pas éligibles au remboursement. Les remboursements seront effectués dans la première quinzaine du mois suivant le mois de réception de la demande (cachet de la poste faisant foi).

V. Informatique et Libertés

Les informations personnelles communiquées à l'Atelier Promo dans le cadre de l'offre « 25% remboursés en bon d'achat sur vos achats Bricolage » sont destinées à l'Atelier Promo et sont nécessaires au traitement de votre demande de participation à la présente offre promotionnelle. Après traitement par l'Atelier Promo dans le stricte cadre de la participation à cette offre, ces données ne seront pas réutilisées ni conservées par celui-ci. Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant exerçable en écrivant à : AtelierPromo.com – Opération W068 – 8 rue Petit – 92110 CLICHY.

Il est possible de contacter le centre de gestion par e-mail à l'adresse suivante : cdiscount@atelierpromo.com ou par téléphone au 01.76.71.06.03 (appel non surtaxé). Toute demande devra indiquer le libellé de l'offre pour laquelle la correspondance est effectuée et le numéro de dossier délivré après saisie des informations nécessaires au traitement de toute participation sur www.atelierpromo.com/cdiscount . Toutes réclamations devront être envoyées avant le 21 février 2013. A compter de cette date les diverses correspondances ne seront plus prises en compte.